

PARTICIPATION AU CONCOURS D'APPEL À PROJET MIS EN PLACE DANS MON ÉCOLE

Nom de l'école:
Nom du Directeur:
Professeur responsable:
Numéro de téléphone du professeur responsable:
Email du professeur responsable:

Principe de l'action:

.....
.....
.....

Durée de l'action:

.....

Nombre d'élèves concernés:

.....

Résultats escomptés:

.....
.....
.....

Témoignages (des professeurs et des élèves):

.....
.....
.....

Remarques:

.....
.....
.....

Merci de renvoyer le dossier complet à: Spa - Appel à projet - 110 Avenue des Communautés - 1200 Bruxelles

APPEL À PROJET

Après la théorie, place à la pratique!

Ce dossier pédagogique met l'accent sur l'importance de l'eau comme boisson principale dès le plus jeune âge.

Afin d'impliquer au maximum vos élèves, nous vous proposons de participer à cet appel à projet.

Il s'agit d'un **concours national** qui, outre le fait qu'il récompense un projet par année, a aussi pour objectif de partager avec les autres écoles et classes, les bonnes idées pour motiver les enfants à acquérir de bonnes habitudes de consommation d'eau.



Le principe est simple :
mettre en place une action concrète
dans l'école ou la classe afin
de promouvoir l'eau comme boisson
principale et nous faire part
de ce projet.



Mise en place:

Ce concours national est ouvert à toutes les écoles primaires du pays.

La réalisation du projet doit être menée par les enfants sous la tutelle de leur enseignant. Les enfants doivent être impliqués dans les différentes étapes afin de les sensibiliser aux intérêts de la mise en place d'un tel projet. Le rôle de l'enseignant est d'en assurer la bonne réalisation et de faire participer un maximum d'élèves à cet événement se déroulant dans l'école ou la classe.

Le projet doit être réalisable dans l'école et il doit avoir l'objectif suivant: mobiliser le maximum d'élèves afin de les sensibiliser à l'importance de l'hydratation.

Quelques exemples d'actions:

Placer
des fontaines
à eau

- Trouver les endroits les plus adéquats pour placer les fontaines (dans les couloirs, dans la cour de récréation, dans la salle de gym).
- Réaliser des affiches autour du projet afin d'impliquer tous les élèves de l'école.
- Assurer la bonne gestion des fontaines pour qu'elles contiennent toujours de l'eau.
- Mettre en place un programme pour le tri des verres ou utiliser des verres réutilisables.

Organiser
une chasse
au trésor/
un jeu de piste

- Les questions seront en lien avec le thème de l'eau.
- Chaque classe peut participer et un concours peut être organisé entre les classes.
- La récompense aura un lien avec le thème de l'eau.

Quels sont les gains?

Afin de récompenser les efforts des participants, le comité mis en place par Spa primera les meilleures initiatives de deux écoles du pays.

Les deux lauréats recevront:

- 1.000 euros pour démarrer ou soutenir leur projet sur le long terme.
- Une journée à Spa comprenant: le transport de l'école jusqu'à Spa, la visite du circuit visiteur "l'Eudyssée de Spa" et une balade dans les Fagnes guidée par un spécialiste.
- Les initiatives gagnantes figureront dans le dossier disponible l'année suivante, afin que d'autres écoles belges puissent également mettre l'action en place.



Quelles sont les modalités d'inscription?

A l'aide du document ci-après ou du formulaire disponible sur le site Internet www.eudysseedespa.be, chaque école participante fait parvenir un compte rendu de son action (si celle-ci a déjà eu lieu) ou un descriptif de son projet (si l'action doit encore être mise en place).

La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre.

Pour chaque projet, il est nécessaire de mentionner:

- Le principe de l'action: description détaillée
- Les objectifs attendus ou les résultats obtenus
- Quelques photos/une vidéo si disponible
- Les témoignages des enfants
- Eventuellement: le budget nécessaire à la mise en place du projet sur le long terme ainsi que le financement prévu (école ou participation des enfants).

Merci de renvoyer le dossier complet à: Spa - Appel à projet - 110 Avenue des Communautés 1200 Bruxelles, à l'attention de Mme Séverine Du Champs.

Le comité de Spa étudiera alors tous les dossiers et élira les deux meilleures initiatives ou projets selon des critères prédéfinis. Les écoles gagnantes seront averties dans un délai de 1 mois après la clôture des inscriptions.

Critères d'éligibilité du projet:

- Le nombre d'élèves concernés;
- Le caractère pédagogique du projet, c'est à dire l'application du programme scolaire à travers les différentes activités menées dans le cadre du projet;
- L'implication des élèves dans les différentes activités relatives à la mise en place du projet;
- L'originalité de la démarche, c'est à dire la manière dont elle se démarque par rapport aux activités existantes;
- La possibilité pour d'autres écoles d'appliquer ce projet.